Les ÉLECTIONS CONTESTÉES devant le Conseil de Préfecture

Audience du 16 juin

Présidence de M. Grand, conseiller ; MM. Ricard et Bonnier ; commissaire du gouvernement, M. Richard ; greffier, M. Guerlay.

Villers-Guislain. — MM. Mention, Guilluy et consorts protestent contre l'élection des conseillers au 1er tour.

M. Marcaire, un des protestataires est présent ; il dit que les élus ont fait des réunions dans lesquelles ils auraient payé abondamment à boire ; il y avait 16 porteurs de bulletins.

M. le président fait remarquer que la protestation aurait dû être appuyée d'attestations ; le protestataire remet aussitôt quelques feuilles, mais aucune des signatures n'est légalisée.

Me Cirier, avocat à Cambrai, défend les élus ; il conteste les dires des protestataires ; les chiffres démontrent que les proportions entre les diverses listes sont restées les mêmes que précédemment ; il communique des certificats aux signatures légalisées constatant qu'il n'y a eu que le nombre normal de porteurs, qu'il n'y a eu aucune pression.

Le protestataire n'est pas content et finalement il dit qu'il faudrait, dans ces conditions, mettre les élections « en adjudication ».

En délibéré.

Gognies-Chaussée. — L'élection des conseillers, au 1er tour, est attaquée par MM. Pierre Lemaire et Ch. Vermeulen.

M. Lemaire est absent ; M. Vermeulen ne répond pas à l'appel de son nom.

Me Drillon fait remarquer que les griefs ne reposent sur aucun fondement et que la protestation principale émane de M. Vermeulen, qui n'est ni électeur ni éligible, parce que sa qualité de Français doit être établie par jugement du tribunal et que cette formalité n'a pas été remplie.

En délibéré.

Rieux. — M. Dupire, qui était maire, n'a pas été réélu ; il n'est pas content et proteste contre l'élection de ses concurrents élus par 60 voix, alors qu'il en obtenait 58.

Le protestataire a résumé ses arguments dans une « plaidoirie » écrite qu'il déclame en s'animant, sans se rendre compte qu'il prête à rire. Rien ne manque dans l'énumération des griefs : embrigadement, pression, confection de listes ; suprême argument : M. Dupire est socialiste radical, seul et vrai défenseur de la République dans sa commune et, naturellement, adversaire du clergé.

Mais les élus, par un mémoire et par l'organe d'un avocat, protestent avec pièces à l'appui, contre les allégations du protestataire.

En délibéré.

Comines-Lille. — Deux protestations contre les élections de MM. Ch. Despretz, 1er tour et L. Desmons, 2e tour, sont soumises.

Il reste une protestation de M. Duma-Millier contre les élus. L'avocat du protestataire énumère les griefs : corruption, pression, manœuvres, etc. ; il conclut à l'annulation ou tout au moins à l'enquête.

Me Boyer-Chammard combat ces conclusions et démontre avec preuves à l'appui que tout s'est passé très correctement.

M. Richard, secrétaire-général de la Préfecture, commissaire du gouvernement, ajoute à sa formule habituelle : « je m'en rapporte à la sagesse du Conseil », quelques considérations très justes sur les conséquences que peuvent avoir sur les élections en général, les actes de pression ou de corruption.

En délibéré.

Fourmies. — MM. Gombert, Dessenin et Mo... [illegible] par M. le comte d'Hespel et ses amis, le 3 mai, protestent contre le verdict du suffrage universel.

Leur avocat rappelle leurs griefs : tentatives de corruption, pression, signes intérieurs de reconnaissance.

Me Drillon met les choses au point. Le principal grief consisterait dans des signes intérieurs de reconnaissance. Il n'y a pas moins de 162 bulletins annexés ! Or ces bulletins ont été imprimés avec des vieux caractères qui se sont empâtés d'où des taches, mais ces bulletins étaient distribués à tout électeur dans la rue. Les autres accusations ne sont pas mieux établies.

En délibéré.

Dunkerque. — C'est une des plus importantes affaires de la session ; elle a provoqué des débats assez longs que nous sommes malheureusement contraints de résumer considérablement.

Une première question est rapidement liquidée ; six bulletins contestés ont été annexés au procès-verbal ; s'ils étaient reconnus valables — et Me Decroix prouve qu'il doit en être — M. Reny-Morel doit être proclamé élu. L'avocat de MM. Terquem et Cie s'en rapporte au Conseil.

Vient ensuite la protestation générale contre les élections du second tour. M. Alf. Dumont avait été seul élu au 1er tour. Les radicaux avaient fait alliance avec les socialistes, les progressistes étaient venus s'adjoindre aux libéraux pour faire une liste commune.

Or cette dernière liste a recueilli moins de suffrages qu'au premier tour et le nombre des abstentionnistes a été plus élevé. A quoi est dû ce résultat : à une affiche de dernière heure des radicaux annonçant la découverte d'un « nouveau déficit municipal de 123.012 fr. 33 ».

Me Decroix développe les arguments des protestataires. Toute la lutte électorale a roulé à Dunkerque sur la question des intérêts municipaux. L'affiche avait donc une très grande importance ; elle a été placardée à profusion pendant la nuit du samedi au dimanche ; il a été d'autant plus impossible d'y répondre que jusqu'à ce jour, les auteurs ont refusé de dire sur quoi ils se basaient pour arriver au chiffre si précis qu'ils donnaient. L'honorable avocat développe longuement la thèse qu'il n'y a pas de déficit ; le receveur municipal avait en caisse les fonds nécessaires pour faire face à toutes les obligations ; on pourrait peut-être arguer que la municipalité a attribué au paiement de travaux des sommes provenant d'intérêts des emprunts contractés et non engagés. Mais ces sommes sont toujours, partout, considérées comme étant à la disposition du maire et les dépenses qu'elles ont servi à payer ont été soumises au Conseil de Préfecture, à la Cour des Comptes et approuvées par ces assemblées.

Me Decroix montre par des chiffres combien il y avait peu de différence de voix entre les radicaux-socialistes proclamés élus et leurs concurrents ; la manœuvre de dernière heure a donc modifié les résultats et l'élection ainsi viciée, doit être annulée. Le Conseil de Préfecture de la Somme vient d'ailleurs d'annuler les élections d'Amiens pour un article de dernière heure publié le samedi soir ; il ne saurait y avoir deux jurisprudences.

M. Rajat, avocat de MM. Terquem et Cie, commence par déclarer que dans l'esprit de ses clients, de leurs électeurs, jamais n'est entré la pensée que l'administration Dumont n'a mis d'argent dans sa poche et si la probité de M. Dumont et de ses amis était jamais mise en jeu, elle ne trouverait pas de défenseurs plus acharnés que MM. Terquem et ses amis.

L'avocat prétend établir que l'affiche n'a eu aucune importance, et si elle a été placardée, c'était pour mettre à couvert la nouvelle municipalité — à couvert.... c'est un peu spécieux.

Il déclare ensuite sur quoi les auteurs se sont basés pour établir leur chiffre... que l'avocat modifie à l'audience en le portant à 144.078 fr. 79.

La ville a contracté une série d'emprunts ; comme elle n'a pas eu besoin de la totalité des fonds empruntés, elle les a mis en dépôt ; ce dépôt est productif d'intérêts ; ces intérêts constituent une somme disponible avec laquelle on a payé d'autres travaux. Mais, cette attribution, de fonds est illégale, donc on n'avait pas d'argent pour payer les travaux, donc il y avait déficit.

M. Hovelt demande la parole pour répondre, mais le président du Conseil de préfecture ne permet qu'à Me Decroix de parler.

Me Decroix réplique que jamais, nulle part, on n'a appliqué ces principes de comptabilité publique. Et le mot déficit employé en la circonstance est absolument impropre ; il a porté un préjudice considérable aux candidats libéraux-progressistes et constitue une manœuvre de nature à entraîner l'annulation.

L. commissaire du gouvernement rend lui aussi hommage à la probité incontestable de M. Alfred Dumont ; mais il adopte la thèse de Me Rajat. La Ville de Dunkerque a employé le procédé très recommandable des emprunts différés, mais il n'est pas douteux qu'en droit par la spécialisation des dépenses et de régie et la ville de Dunkerque n'avait pas le droit d'appliquer à d'autres travaux les intérêts des emprunts non employés.

M. Richard avoue que dans la pratique le Conseil de préfecture ne soulève ordinairement pas de critiques contre cette manière de procéder. En résumé il estime que l'affiche n'a ni un caractère extraordinaire, ni ne contient d'allégation mensongère, qu'elle n'a pas pu modifier les résultats du scrutin. Et il conclut au rejet de la protestation.

En délibéré.

Plaisetoire. — Protestations de M. Coppez contre l'élection au premier tour. Motif : Signes intérieurs de reconnaissance.

Les résultats du second tour sont contestés par MM. Goubet, Villarin et consorts. Motifs : pression, corruption. Aucune signature légalisée n'appuie ces accusations.

En une courte et spirituelle plaidoirie, Me Delemer réduit à néant les protestations qui ne reposent absolument sur rien de sérieux.

Noyelles-sur-Selle. — M. H Espagne proteste contre les opérations électorales par l'organe de son avocat ; il relève des griefs : entraves à la liberté électorale, bulletins défectueux, distribution exagérée de secours, ingérences cléricale. Il n'y a pas de certificats ou doss. ; mais M. Espagne demande à les fournir légalisés, pendant que l'affaire sera en délibéré.

Trois des élus protestent contre ces accusations.

En délibéré.

Hondschoote. — La protestation de M. L. Rouge vise les opérations électorales au premier tour ; le bureau électoral aurait été incomplet. Les élus répondent que tout a été régulier et qu'aucune observation n'a été inscrite au procès-verbal.

Le protestataire ne s'est pas dérangé pour soutenir ses accusations.

Me Théry, avocat à Cambrai, prouve que tout s'est passé très correctement.

Prolingsen. — Le même proteste contre les opérations électorales du premier tour ; le calcul de la majorité absolue aurait été fait irrégulièrement.

Me Drillon fait remarquer en quelques mots qu'il ne s'agit que d'une erreur matérielle ; en rétablissant les choses telle que le demande le plaignant, les résultats ne sont pas modifiés.

En délibéré.

Les arrêtés

Baisieux. — Les protestations sont rejetées.

Sequedin. — Les opérations électorales qui ont eu lieu les 3 et 10 mai sont annulées.

Prisches. — Les protestations sont rejetées. Les conclusions de M. Bourge sont rejetées.

Rexpoëde. — La protestation est rejetée.

Anzegem. — 1er tour : l'élection de MM. Cormont Constant, Lesne-Germe, Segard-Germe, Mercier J.-B., Mary-Coupez, Lemaître L., et Caude Amédée est annulée ; 2e tour, l'élection de MM. Henri Lerouge et Bauduin Damien est annulée.

Mauvres. — Les protestations de MM. Plateau, Laude, Moreau et consorts sont rejetées.

Liessies. — La protestation de M. Blondel est rejetée.

Montay. — M. Claisse Léon est proclamé élu le 3 mai 1908. La protestation de M. Soufflet-Prévost est rejetée.

Valenciennes. — Il n'y a pas lieu de statuer sur les observations de MM. Lauwereyns, de Valenciennes et Truec.

Ronchin. — Les protestations de MM. Montois Louis et consorts sont rejetées.

Capinghem. — La protestation de MM. Vermont et Riquier est rejetée.

Bray-Dunes. — Les protestations de MM. Zeglers, Vanbille et consorts sont rejetées.

Bavai. — La protestation de M. Alf. Tréca fils est rejetée.

Avesnes. — L'observation insérée au procès-verbal est rejetée. La protestation de M. Saint-Hullé est rejetée.

L'audience est levée à 6 h. 1/4.

Gazette du Nord

Mardi, à dix heures, ont été célébrées, en l'église de **MONS-EN-BARŒUL**, les funérailles de **Mlle Germaine Lamblin**, fille de M. Lamblin, directeur de l'imprimerie de la « Croix du Nord ».

Quelques instants auparavant, M. le vicaire général Carlier, au nom de Mgr le Coadjuteur, était venu témoigner à M. Lamblin quelle part Sa Grandeur prenait à son deuil et lui dire qu'Elle avait pour la défunte un souvenir spécial auprès du bon Dieu.

La levée du corps fut faite par M. Vandepitte, doyen honoraire, assisté du clergé de la paroisse. Derrière la croix marchaient en groupe, guidés par leurs maîtresses, des petits enfants de l'école maternelle du Sacré-Cœur, à Lille : pour eux, Mlle Lamblin a dépensé tous les trésors de son dévouement jusqu'au jour où la maladie la rendit impuissante. Des Enfants de Marie portant des lis entouraient le corps et tenaient les coins du poêle.

Le deuil était conduit par M. Auguste Lamblin, qu'accompagnait M. le chanoine Masquelier, directeur de la « Croix du Nord ». Dans l'assistance, très nombreuse, se trouvaient MM. les abbés Bauduin, curé du Sacré-Cœur, Virieux, curé de Saint-Benoît Labre, Malaquin, curé de Fives-Saint-Louis, Duflo, curé du Petit-Ronchin, François, directeur des Œuvres Agricoles, Lobry, directeur du « Bulletin diocésain paroissial », Dehove, professeur à l'Université Catholique, Baron, aumônier du Comité central de la Jeunesse Catholique ; Hazard, rédacteur à la « Croix du Nord ». Les services du journal, direction, administration, ateliers divers, étaient représentés par d'importantes délégations. Nombreux aussi étaient les paroissiens et paroissiennes du Sacré-Cœur qui, à l'exemple de leur dévoué pasteur voulurent donner à la pieuse jeune fille une marque de sympathique reconnaissance.

Après l'absoute, donnée par M. le curé de Mons-en-Barœul, l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nous renouvelons à notre dévoué collaborateur, M. Lamblin, et à toute sa famille, nos condoléances toutes cordiales et recommandons encore la défunte aux prières de nos lecteurs.

Mardi, à huit heures et demie, ont eu lieu, à **LAMBERSART**, les funérailles de **Madame veuve Legroux**, mère d'un ouvrier panetier de « La Croix du Nord ».

Dans l'assistance sympathique qui se pressait dans l'église, nous avons remarqué M. Bonte, conseiller d'arrondissement, le maire de Lambersart, ainsi que la présence de M. l'abbé Lefebvre, représentant la rédaction, M. Pélabon, représentant l'administration, et M. Couture, représentant les ateliers de papeterie et reliure de « La Croix du Nord ».

Hier ont eu lieu, en l'église de **QUIEVY** les funérailles de **M. Jules Blanchart**. M. Blanchart était président du Conseil paroissial, après avoir été pendant de longues années, président du Conseil de fabrique. Vrai chrétien, tandis que tant d'autres mettent leur religion après et même au service de leur ambition, il resta toujours simple et droit, remplissant son devoir selon sa conscience.

Toutes les familles de la paroisse étaient représentées dans le cortège qui accompagnait sa dépouille mortelle à sa dernière demeure. On voyait au premier rang M. le Curé de Montrécourt, ami personnel du défunt, MM. les Vice-Doyens de Ligny et d'Haussy, M. le Curé de Saint-Hilaire, etc.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quarant.)

Mardi, à onze heures, en l'église Saint-Christophe, à **TOURCOING**, a été célébré, au milieu d'une nombreuse assistance, le mariage de **Mlle Louise Brunet** fille du regretté M. le docteur Brunet et de Madame, née Dubrule, petite-fille de Mme Brunet-Duflot et de Mme Dubrule-Jaspar, avec **M. Joseph Cuvelier**, fils de M. Auguste Cuvelier-Lecomte, propriétaire à Comines.

Le consentement des époux a été reçu par M. l'abbé Lecomte, supérieur de l'Institution du Sacré-Cœur. Dans la touchante allocution qu'il leur a adressée, M. le Supérieur a rappelé les vertus de M. le docteur Brunet et les exemples légués à leurs enfants par les familles de l'un et de l'autre des jeunes mariés. Ceux-ci continueront à marcher dans la voie qui leur a été tracée et feront souche de bons, d'excellents chrétiens.

La messe de mariage a été dite par M. l'abbé Lemaa, missionnaire, cousin du marié.

Dans l'assistance se trouvaient, parmi de nombreux ecclésiastiques, M. le chanoine Jaspar, directeur de la Maison de Retraites de Notre-Dame du Haut-Mont, grand-oncle de la mariée, M. le doyen de Comines ; MM. Castelnot, curé de Saint-François, Delattre, aumônier des œuvres, des professeurs du Collège, etc.

Les témoins du marié étaient MM. Auguste et Paul Cuvelier, ses frères ; ceux de la mariée MM. Jean Brunet, étudiant en médecine, son frère, et Edouard Duprez-Dubrule, industriel, son oncle.

Pendant la cérémonie, M. Paul Deldyck, ténor solo des « Crick-Sicks », a interprété plusieurs chants de circonstance.

Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais

CONGRÈS & 6e FÊTE FÉDÉRALE DE 1908

Récompenses aux vieux musiciens

(Suite)

Les Trompettes dévoués de Marquette-lez-Lille. — Diplôme d'honneur. — Emile Mesure, 20 ans de présence.

Orphéon maubeugeois de Maubeuge. — Diplôme d'honneur. — Gustave Binot, 29 ans de présence ; François Deman, 22 ans ; Augustin Moustier, 20 ans.

Médaille spéciale. — Charles Noël, 31 ans de présence dans diverses sociétés.

Fanfare « Les Amis-Réunis » de Montigny-en-Ostrevent. — Médaille d'honneur. — Gustave Caron, 44 ans de présence ; Pierre-Joseph Jovenet, 31 ans.

Société philharmonique de Mouvaux. — Médaille d'honneur. — Alphonse Despouvries, 47 ans de présence ; Paul Duhamel, 38 ans.

Diplôme d'honneur. — Edmond Nivesse, 25 ans de présence ; Evrard Dervaux, 21 ans ; Louis Evrard, 21 ans.

Médaille spéciale. — Emile Prade, 36 ans de présence dans diverses sociétés ; François Procureur, 34 ans ; Auguste Guillaume, 32 ans ; Louis Delebarre, 32 ans ; Anatole Lefebvre, 31 ans.

Fanfare « La Jeune Espérance » de Prouvy. — Diplôme d'honneur. — François Richez, 20 ans de présence.

Société philharmonique de Quesnoy-sur-Deûle. — Médaille d'honneur. — Charles Lemahieu, 30 ans de présence.

Fanfare ex-municipale de Quiévy. — Médaille spéciale. — J.-B. Hégo, 36 ans de présence dans diverses sociétés ; Jules Hareau, 33 ans.

Fanfare « Les Amis Réunis » de Raches. — Diplôme d'honneur. — Augustin Delesalle, 24 ans de présence ; Henri Madoux, 21 ans.

Fanfare communale de Rexpoëde. — Médaille d'honneur. — Jules Billiet, 30 ans de présence.

Concordia-Harmonie de Roubaix. — Médaille spéciale. — Jules Lauridan, 41 ans de présence dans diverses sociétés ; Paul Six, 33 ans ; François Leiré, 31 ans.

Grande Harmonie de Roubaix. — Médaille d'honneur. — Floris Duhamel, 30 ans de présence.

Diplôme d'honneur. — Jules Blondiau, 26 ans de présence ; François Florent, 20 ans.

Chorale « Jeanne-d'Arc » de Roubaix. — Médaille spéciale. — Jules Dassonville, 41 ans de présence dans diverses sociétés.

Fanfare « Sainte-Cécile » de Rubrouck. — Diplôme d'honneur. — Auguste Vermeulen, 27 ans de présence ; Emile Duhoo, 27 ans ; Emile Cortier, 27 ans ; Emile Soutoir, 27 ans.

Fanfare municipale de Sainghin-en-Weppes. — Médaille d'honneur. — Paul Henry, 30 ans de présence ; Ovide Marchant, 30 ans.

Médaille spéciale. — Joseph Jordan, 30 ans de présence dans diverses sociétés.

Fanfare de Saint-André-lez-Lille. — Diplôme d'honneur. — Georges Gadenne, 20 ans de présence ; Henri Jonckère père, 20 ans ; Louis Duthoit, 20 ans ; Charles Desseyn, 20 ans ; Alfred Gadenne, 20 ans.

Musique communale de Saint-Pol-sur-Mer. — Diplôme d'honneur. — Emile Mégret, 21 ans de présence.

Médaille spéciale. — Georges Delporte, 30 ans de présence dans diverses sociétés.

Fanfare municipale de Saint-Rémy-mal-Bâti. — Diplôme d'honneur. — Adolphe Delaunois, 25 ans de présence ; Léopold Blanchart, 25 ans ; Zénobe Blanchart, 25 ans ; Jules Redinge, 25 ans ; Albert Redinge, 25 ans ; Arthur Sauvage, 24 ans ; Joseph Hennebert, 23 ans ; Léon Juste, 23 ans ; Victor Balligand, 23 ans ; Eugène Gillard, 21 ans.

Musique communale des sapeurs-pompiers de Saint-Saulve. — Diplôme d'honneur. — Emile Deyez, 28 ans de présence ; Jules Prin, 23 ans ; César Leard, 23 ans.

Médaille spéciale. — Edmond Huart, 32 ans de présence dans diverses sociétés.

Fanfare des Mineurs de Saint-Vaast-la-Haut. — Médaille d'honneur. — Arthur Aubry, 32 ans de présence ; Romain Wallerand, 30 ans ; Jules Béniaux, 30 ans ; Jean-Philippe Dulieu, 30 ans ; Ernest Gigot, 30 ans.

Harmonie de Saultain. — Diplôme d'honneur. — Grégoire Monchicourt, 20 ans de présence ; Henri Monchicourt, 20 ans ; Jean-Baptiste Patte, 20 ans.

Harmonie « L'Union musicale » de Seclin. — Médaille d'honneur. — Alfred Caillet, 30 ans de présence.

Orphéon Seclinois de Seclin. — Diplôme d'honneur. — Désiré Delfave, 28 ans de présence ; Achille Barré, 23 ans ; Edouard Hubert, 21 ans ; Félicien Péters, 21 ans.

Fanfare municipale de Solre-le-Château. — Médaille d'honneur. — Lucien Cambrelin, 31 ans de présence ; Louis Crochard, 30 ans ; Léon Lejeune, 30 ans.

Diplôme d'honneur. — Lucien Bartet, 22 ans de présence ; Albert Hazard, 21 ans ; Damascène Pourpoint, 20 ans.

Harmonie municipale de Thiant. — Médaille d'honneur. — Louis Lesage, 36 ans de présence ; Désiré-Joseph Leroy, 36 ans ; Antoine Lecerf, 32 ans ; Paul Dubuisset, 31 ans.

Diplôme d'honneur. — Léon Lionne, 25 ans de présence ; Aimable Hautoit, 21 ans.

Médaille spéciale. — Adolphe Vandernotte, 36 ans de présence dans diverses sociétés.

Fanfare « La Concorde » de Thumeries. — Médaille spéciale. — Arthur Detoubaix, 35 ans de présence dans diverses sociétés.

Harmonie du Blanc-Seau de Tourcoing. — Diplôme d'honneur. — Augustin Delerue, 21 ans de présence ; Auguste Lerouge, 20 ans.

Orphéon des Travailleurs de Tourcoing. — Diplôme d'honneur. — Henri Ghysdynck, 20 ans de présence.

Harmonie des Mineurs de Vieux-Condé. — Diplôme d'honneur. — Augustin Hiernaut, 20 ans de présence ; Henri Renard, 20 ans.

Fanfare municipale, « L'Avenir » de Wambrechies. — Médaille d'honneur. — Charles Carlier, 30 ans de présence.

Fanfare municipale de Wignehies. — Médaille spéciale. — Jules Leroy, 35 ans de présence dans diverses sociétés.

Cette publication est faite conformément au règlement, et avec prière aux personnes qui auraient des observations à formuler, de ne pas craindre de les adresser à M. Richart, président de la Fédération à Lens.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mardi 16 juin

Présidence de M. Godard

Le mendiant simulateur

Nous avons relaté l'arrestation, rue Neuve, d'un mendiant Louis Jonckhère, 36 ans, rue Lannes, à Roubaix, qui afin d'attirer la pitié des passants, avait simulé la perte d'un bras.

L'agent Bourel s'en étant aperçu arrêta Jonckhère, qui comparait aujourd'hui avec ses deux bras. Deux mois de prison.

La Fraude

— 3 mois à Alice Mullier et à Lampe Rachel ,pour fraude à Roubaix ; sursis à Lampe Rachel.

— 12 jours et 500 fr. à Moïse Ruquoy, de Roubaix, fraude de café vert.

— Même peine à Félix Mortelo, à Tourcoing.

Affaires diverses

— 3 mois à Joseph Hageman, de Lille, pour expulsion.

— Théophile Delbecque, né à Roubaix, demeurant à Herseaux, poursuivi pour tentative de vol d'une baladeuse et vagabondage est acquitté.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Valéry LEGRAND

Rentier

Veuf de Dame Sophie BRAINE,

décédé à Marcq-en-Barœul (Pont) le 15 juin 1908, dans sa 79e année, muni des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service qui auront lieu le jeudi 18 juin 1908, à 10 h., en l'église Notre-Dame des Victoires, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu pour y être inhumé.

Les Matines et Laudes seront chantées la veille, à 5 h. du soir.

L'assemblée à la maison mortuaire, 121, rue Nationale, à Marcq-en-Barœul (Pont), à 10 h. moins le quart.

Les Dames sont priées d'y assister.

PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 16 juin.

Requejada, br. Annec, 197, minerai (bassin du Commerce).

Carloforte, v. ang. Emilie, 1120, minerai (darse 2 Ouest).

Lorient, vap. Emilie, 516, dm. (darse 2 Ouest)

Narvik, v. suéd. Anna, 1298, minerai, (darse 3 Est).

Havre, v. Corrientes, 1760, dm.

SORTIES du 16 juin

Hambourg, v. Listrac, 144, dm.

Newcastle, v. ang. Cheviot-Range, 2272, lège.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES :	VENANT DE :
Falmouth 13 juin, 4m Alice	San-Francisco
id 15, 3m Noémi	Seattle
St-Ubes 10, st Ouistreham	Lisbonne
Anvers 14, 4m Alexandre	Iquique
Swansea 12, st ang Gladestry	Dunkerque
Hull 13, st russe Fernan	id
Anvers 13, st St-Jean	id
C saix 8, goet ang Elizabeth	id
DÉPARTS :	**ALLANT A :**
Montevideo 13 juin, st Fledden	Anvers
Yorkkaiche 12, st Ville de Rouen	Moji
Tanger 9, st Anatolie	Marseille
Calcutta 12, st Zinnia	Kurrachée
Bombay, st ang Birkhall	Dunkerque
Calcutta, st ang City of York	id
id 10, st ang City of Agra,	id
Falmouth 16, 3m ang Travancore (de Junin avec nitrate)	id

PASSAGES. — Beachy-Head 12 juin, 3m ang. Barfillan, all. de Caleta Coloso à Ostende.

Ste-Catherine 14, 4m Atlantique, all. d'Anvers à Port-Talbot.

Madère 15, st ang Farringford, de Rosario à Falmouth pour ordres avec blé.

Dungeness 16, 8 h. matin, un petit 3 mâts en route pour Dque, supposé le Selma Stanford.

FRANCHOMME - Huiles - Lille

LUBROCILINE

7 Fr.

Huile spéciale pour automobiles et tous moteurs

FLUIDE — SEMI-FLUIDE, EPAISSE

MARCHÉS

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : 65.50 ; pain n° 1 : 60.50 ; n° 3 : .. ; Cuite 1er jet : 27.50 à .. ; .. ..

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. 46.25 et .. ..

Armentières, 15 juin.		
Farine, 100 kilos		30 —
Blé bl., l'hecto		17 —
Blé roux »		—
Seigle, le quintal		18 —
Orge »		17 50
Maïs »		18 —
Avoine »	nouvelle	18 50
— »	vieille	—
Pois, l'hecto		25 —
Haricots »		30 —
Fèves »		19 —

Bergues, 15 juin.		Bestiaux, le kil.	
Blé blanc, l'hect.	15.87	Bœufs	1.50
Blé roux »	15.20	Veaux	1.80
Blé bl. de semis	.....	Moutons	1.75
Blé r. de semis	.....	Porcs	1.40
Avoine, id.	.....	Lin, 1 k.	.....
Haricots, id.	21.26	Graine de lin.	.....

Paris, 16 juin.

SUCRES RAFFINÉS (cote commerciale). — La demande reste sans activité de la part de la consommation ; les cours s'inscrivent en baisse de 50 centimes.

On cote à Paris en disponible, les 100 kilos par wagon complet et suivant marques des usines :

En cartons de 5 kil. rangés	63 50	à	64 ..
» 1 kil.	63 ..		65 50
En caisses de 50 à 60 kil.	64 ..		64 50
» 25 à 30 kil.	64 50		65 ..
» 10 kil.	65 ..		65 50
Raffinés en pains	61 ..		61 50

Pour les cours de province, il y a lieu d'ajouter à cette cote les frais de chargement et de transport, qui sont plus ou moins élevés, suivant les régions.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau, les 100 kilos, à Paris, droits déduits : cubes, 28.00 à .. fr. ; pains, 28.50.

PRODUITS ACCESSOIRES. — On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

Gros déchets	en sacs	59 .. à .. 60 ..	
Irréguliers		59 ..	60 ..
Petits déchets		58 50	59 50
Sucres en poudre		58 50	59 ..
Semoules (suivant finesse)		61 ..	61 50
Glaces		61 ..	62 ..
Cristallisés extra acquittés		57 25	57 75
— n poudre		56 50	56 75

Un trait de bon voisinage entre Fives-Lille et Lille

N'est-ce pas une bonne preuve d'amitié qui nous vient de Fives-Lille ? Mme Montois, en nous communiquant les bons résultats qu'elle a obtenus, sera certainement utile à beaucoup de personnes de Lille qui lui devront une vive reconnaissance. Mme Vve Montois, 25, rue du Commerce, à Fives-Lille, nous dit : « J'étais très souffrante et mon état s'aggravait de plus en plus quand une amie à qui je faisais part de mes préoccupations, me conseilla de prendre les Pilules Foster pour les Reins, vendues à la Pharmacie Leclercq, 16, Grand'Place, à Lille. Comme elles m'ont remise sur pieds en deux semaines, je puis donc chaudement les recommander à mon tour à tous ceux qui pourraient être atteints du même mal. Depuis plus de quatre années je me sentais tourmentée par des maux de reins insupportables. J'avais réellement peur de me coucher car je ne savais comment faire pour me retourner et rien des jours la plus petite besogne m'était impossible ; mes nuits n'étaient qu'insomnie ; assise, debout ou couchée, les souffrances persistaient toujours, je n'avais plus d'appétit et m'affaiblissais de plus en plus. J'étais au point que je devais me coucher à une chaise pour ne pas tomber si je faisais quelque effort. Quand tous les autres remèdes avaient été inutiles jusqu'alors, je puis dire qu'à ma grande satisfaction, les Pilules Foster me firent du bien dès les premiers jours ; sous leur action bienfaisante, avec l'appétit, les forces me revenaient progressivement. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier. »

Il n'y a pas de bonne santé possible si les reins sont malades ou seulement faibles. L'hydropisie, le lumbago, la gravelle, la pierre, les troubles urinaires, le rhumatisme, la sciatique, sont les avant-coureurs de troubles plus sérieux qui arriveraient sûrement si on ne les évitait pas en prenant à temps les Pilules Foster pour les Reins. Si vous avez souci de vos intérêts et de votre santé, exigez bien les véritables Pilules Foster pour les Reins avec la signature : James Foster, et refusez toute imitation ou substitution. En vente dans toutes les pharmacies 3 fr. 50 la boîte ; 19 fr. les six ou franco contre mandat : Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris. 14

UNE BONNE NOUVELLE !

Enfin, la loi pour la répression des fraudes concernant les produits alimentaires, boissons, etc., etc., est entrée en vigueur.

Espérons qu'elle aura pour effet de faire disparaître de la consommation toutes les mixtures étranges que l'on débite sous le titre fantaisiste d'apéritif, En tous cas, elle assure au

BANYULS-TRILLES

un regain de popularité auprès du public soucieux de sa santé, parce que

Ce VÉRITABLE APÉRITIF

est soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina.

Il est, d'ailleurs, recommandé par le corps médical depuis longtemps.

Exigez toujours l'étiquette sur la bouteille.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (Banque)

48, rue de la Gare, ROUBAIX

1, place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING

Ordre de Bourse. — Opérations sur titres. — Paiement de coupons. — Service de coffres-forts

Premières chaleurs

A peine avons-nous eu quelques beaux jours, un peu de chaleur et déjà les maladies de peau, les boutons, les clous, etc., se font plus nombreux ; et pourquoi ? Parce que, malgré les avis réitérés donnés à nos lecteurs, ceux-ci, par indifférence souvent, ont négligé les quelques précautions que la plus élémentaire logique leur commande en cette saison.

Les grands bains qui aident la peau à nous débarrasser des toxines, que l'organisme rejette par cet émonctoire, un régime pas échauffant et surtout l'usage d'un laxatif doux et sûr, tel que les DRAGÉES DE SANTÉ DUBUS qui, luttant contre la constipation, nous aide à débarrasser l'économie de tous les produits nocifs que l'Hiver, avec sa vie plus sédentaire et sa nourriture plus abondante y a accumulés.

Les succès inouïs obtenus partout en France et à l'Etranger par les Dragées de Santé Dubus dans les différentes affections de l'Estomac, de l'intestin et des Reins (amenés souvent par la constipation), ayant suscité des imitations inefficaces, les lecteurs agiront prudemment en refusant toute boîte ne portant pas « Dragées de Santé » et sur la Bande de garantie, J. Dubus.

Dépôt général, Pharmacie DUBUS, 7, rue des Arts, en face de la rue de Roubaix, Lille.

Le MEILLEUR CAFÉ est le CAFÉ FIN de la MAISON WATERLOT-LAMBELIN

Au Café Fin, 53, rue Nationale, 53, LILLE

René CARTON, successeur.

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE

CACAO D'AIGUEBELLE

Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE

BOURSE DE LILLE

DU 16 JUIN 1908

Dernière coupon	CHARBONNAGES	Cours précéd.	Cours du jour
2 janv. 08	Albi	995 ..	.....
21 déc. 07	Aniche	1787 ..	.....
1er juil. 07	Anzin	7100 ..	7200 ..
26 nov. 07	Bully-Grenay	4900 ..	4910 ..
26 nov. 07	— 1/10	30 25	30 ..
1er déc. 07	Blanzy	1107 ..	.....
	Bruay (ent ère)	936 ..	931 ..
15 févr. 08	Bruay (20e)	94 ..	94 ..
1 juillet 08	Campagnac	360 ..	360 ..
1 mars 08	Carvin (cinquième)	460 ..	464 ..
1 mars 08	Carvin (entière)	2301 ..	2330 ..
Origine	La Clarence	248 ..	248 ..
21 mars 08	Courrières	2400 ..	2400 ..
Origine	Crespin (tit. verts)	88 ..	81 50
21 déc. 07	Douchy	1064 ..	1048 ..
1 mai 08	Dourges (1/100)	390 ..	388 ..
1 mai 08	Dourges (act. ent.)	.....	.....
1 oct. 07	Drocourt 1800	5015 ..	.....
1 oct. 07	Drocourt (10e)	501 ..	500 ..
11 déc. 07	Escarpelle	1000 ..	1000 ..
2 janv. 08	Ferfay	1860 ..	1900 ..
Origine	Ferques	70 ..	.....
Coup. 1 att.	Flines-les-Raches	66 75	81 ..
21 mars 08	Lens (entier pl.)	8...	885 ..
21 mars 08	Lens (1/100)	88 ..	89 50
1 mai 08	Liévin	4425 ..	4450 ..
1 mai 08	Liévin (20e)	147 ..	.....
15 juin 07	Ligny-les-Aire	680 ..	680 ..
15 juin 07	Marles 30 0/0	2340 ..	.....
2 janv. 08	Marles 70 0/0	330 ..	1065 ..
2 janv. 08	Marles 1/20e	161 ..	161 ..
25 févr. 08	Meurchin (1/5e)	2...	2.8..
25 févr. 08	Meurchin (act. ent.)	18700 ..	.....
Origine	Nord d'Alais	187 ..	185 ..
2 janv. 08	Ostricourt	2100 ..	2100 ..
1 juillet 07	Thivencelles	855 ..	870 ..
15 nov. 07	Vicoigne (act.)	1485 ..	1475 ..
	— 10e	144 25	144 ..
	BANQUES (Actions)		
	Crédit du Nord	620 ..	625 ..
	Verley-Decroix	13.0 ..	.....
	Devilder et Cie	1125 ..	.....
	VALEURS DIVERSES		
	Gaz de Wazemmes	510 ..	.....
	Rousseau	400 ..	.....
25 janv. 08	St-Laurent-Arras	585 50	.....
1er déc. 07	Tramw. Saint-Vaast	.....	.....
15 sept. 07	Douais-Anzin	5...	.....
30 juin 07	Forges St-Amand	610 ..	.....
	Senelle	516 ..	.....

Coupons détachés

16 juin, Marles 2 %, coup. n° 2, brut 14,875, net nom. 14... port. 13.68.

10 juin : Marles 30 % (entier), coup. n° 4, brut 138, net nom. 124.20, port. 120 fr. ; les Marles 70 % (1/20) coup. n° 4, brut 6.90, net port. 6 ..

15 juin. — Ligny-les-Aire, coupon n. 4, brut 25 fr., net nominal 24 fr., porteur 23 fr. 35.

20 juin. — Douchy, coupon n. 17, brut 30 fr., net nom. 28 fr. 80, port. 27 fr. 60.

Banque du Nord et des Flandres

Société anonyme — au Capital un million

Siège social à LILLE

AGENCES :

LILLE — LILLE

[illegible], rue Nationale. — [illegible], rue Faidherbe

DOUAI. — 24, place du Barlet.

CAMBRAI. — 5, rue de la Porte-Notre-Dame.

ARRAS. — 27, rue Saint-Aubert.

AMIENS. — 5, rue des Trois-Cailloux.

ORDRES DE BOURSE

CHARBONNAGES AU TARIF OFFICIEL

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Paiement dans (?) de tous coupons même quinze jours avant leur échéance

Organe hebdomadaire : *Echo des Charbonnages.* — Abonnements : Nord et limitrophes, 3 fr. par an ; Autres départements, 4 fr. ; Etranger, 5 fr.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

GARDE DE TITRES

Petite bourse du 16 au comptant

Valeurs	Clôt. hier	Clôt. auj.	Valeurs	Clôt. hier	Clôt. auj.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

BOURSE DE LONDRES

16 juin 1908	Cours précédents	Ouverture
Consolidés	87 9/16	87 9/16
Extérieure	95 3/4	95 3/4
Turc (série D)	96 ./.	96 ./.
Banque ottomane	18 7/8	18 7/8
Rio-Tinto	65 1/4	65 1/4
Consolidés Goldfield	4 ./.	4 ./.
East Rand	4 3/16	4 3/16
Rand Mines	6 1/2	6 1/2
Chartered	0.18/9 ./.	0.18/9 ./.
Simson Gold	9 1/2	9 1/2

COURS DES MARCHÉS A TERME DU 16 JUIN

Communiqué par MM. Joseph et Henry CHARLET, Tourcoing-Le Havre

LAINES PEIGNÉES — ROUBAIX-TOURCOING

D'après la moyenne des prix pratiqués à la Corbeille

Mois	Cote précéd.	Cote 11 h. 1/2 Roubaix	Cote 5 h. 1/4 Tourc.	Clôture Acheteurs	Clôture Vendeurs	Suint Précéd.	Suint Ce jour	Suint Acheteurs	Suint Vendeurs
Juin	4 87 1/2	4 85	4 85	4 85	4 87 1/2	—	—	—	—
Juillet	4 8[illegible] 1/2	—	—	—	—	—	—	—	—
Août	4 80	—	—	4 80	—	—	—	—	—
Septembre	4 77 1/2	—	—	—	—	—	—	—	—
Octobre	4 77 1/2	—	—	—	—	—	—	—	—
Novembre	4 75	—	—	—	—	—	—	—	—
Décembre	4 74 1/2	—	4 70 1/2	—	—	—	—	—	—
Janvier	4 67 1/2	—	—	—	4 70	—	—	—	—
Février	4 67 1/2	—	—	—	—	—	—	—	—
Mars	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Avril	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mai	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ventes	25.000 k.								
Tendance									

LAINES BRUTES, COTONS, CAFÉS

Anvers Type B. Précédente	Anvers Ce jour	Le Havre Mérinos Préc.	Mérinos Ce jour	Croisés Préc.	Croisés Ce jour	Cotons Préc.	Cotons Ce jour	Cafés Préc.	Cafés Ce jour	New-York Cafés Préc.	New-York Cafés Hier
4 80	4 80	138 50	137	160	160	75 1/8	74 5/8	40 50	40 75	5 90	5 85
4 75	4 75	136 50	137	161	161	74 1/2	74 1/[illegible]	40 50	40 75	5 90	5 [illegible]
4 70	4 70	135 50	135	161	161	73 7/8	73 1/4	40 [illegible]	40 50	5 [illegible]	5 [illegible]
4 65	4 65	133	133 50	162	160	71 3/4	70 5/8	40 25	40 [illegible]	5 90	5 [illegible]
4 60	4 60	139	13[illegible]	160	1[illegible]	68 [illegible]	67 3/4	40 25	40 [illegible]	5 [illegible]	5 [illegible]
4 575	4 575	139	1[illegible] 50	1[illegible]2	160	66	65 5/8	40 [illegible]	40 [illegible]	5 [illegible]	5 [illegible]
4 [illegible]	4 55	139	139 50	160	160	64 7/8	64 1/[illegible]	40 25	40 [illegible]	5 [illegible]	5 80
4 [illegible]	4 50	139	139 50	160	160	64 1/2	64 1/4	40 25	40 50	5 90	5 85
4 45	4 475	140 50	141	160	160	64 1/8	63 7/8	40 25	40 50	5 90	5 85
4 45	4 475	141	141 50	160	160	63 3/4	63 5/8	40	40 25	5 [illegible]	5 [illegible]
4 425	4 45	141	141 50	160	160	63 5/8	63 1/2	40	40 25	5 90	5 90
4 425	4 45	141	141 50	—	—	63 5/8	63 1/4	40	40 25	5 90	5 90
60.000 k.	Soutenue	125 b.	Soutenue	00 b.	Calme	3 250 b.	Calme	3.000 l.s.	Soutenue	7.000 l.s.	Soutenue

Mois	Liverpool Cotons précédente	Liverpool Cotons ce jour
Courant	5 [illegible]	5 [illegible]
Juin-Juill.	5 [illegible]	5 [illegible]
Juill.-Août	5 81	5 [illegible]
Août-Sept.	5 [illegible]	5 [illegible]
Sept.-Oct.	5 31	5 [illegible]
Octob-Nov.	5 18	5 20
Nov.-Déc.	5 1[illegible]	5 1[illegible]
Déc.-Janv.	5 07	5 09
Janv.-Fév.	5 0[illegible]	5 0[illegible]
Mars-Avril	5 0[illegible]	5 0[illegible]
Avril-Mai	5 04	5 0[illegible]
Mai-Juin.	—	—
Ventes... Tendance.	6.000 b.	Term. sout.

DERNIERS TÉLÉGRAMMES

New-York. — Cotons. — Recettes, probables 3.000

Mois	Précéd.	1re Avis	2e Avis	3e Avis
Juillet	10.[illegible]	10.80	10.87	10.87
Septemb.	9.78	Nom.	....	....
Octobre	9.48	9 45	....	....
Décembre	9.37	9 33	9.37	9.30
Mars	9.18	9.[illegible]	....	....

Roubaix-Tourcoing. — Laines. — Affaires traitées à la Corbeille :

Matin : 5.000 k. à 4,87 1/2. Juin. — 10.000 k. à 4,85, id.

Echange. — 5.000 Juillet sur Janvier, écart 0,15 c.

Total : 25.000 k.

Soir : 5.000 k. à 4,85. Juin. — 5.000 k. à 4,72 1/2. Décembre.

Total : 50.000 k.

Dernier jour d'émission de filières sur Juin, le 24 courant avant 4 heures.

Imp. *Croix du Nord*, 15, r. d'Angleterre, Lille.

Le gérant : Ch. VERDI.